

## Règlement du 5e tournoi de Bondy

# BONDY et 1 et 2 et 3

## 30, 31 octobre et 1 novembre 2021

**Art.1** Le tournoi est autorisé sous le n° XXXXXXXXXXXXXXXX

**Art 2.** Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

**Art.3.** Tout participant doit être une règle avec la Fédération Française de Badminton et en possession de sa licence compétition.

**Art. 4.** Le juge-arbitre du tournoi sera **Dany Mesureur**. Il est désigné par le comité d'organisation. Sa décision est sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

**Art. 5.** Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort selon les règles de la Fédération Française de Badminton. Il devra prévenir le club organisateur de ça non participation et adressera dans les délais impartis les pièces justificatives au secrétariat de la Ligue Ile de France.

**Art. 6.** Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

**Art. 7.** Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs classés de **NC à N2**. Nous fonctionnerons en format ELITE sous forme de TOP (TOP A ; TOP B; TOP C ; TOP D ; TOP E). Les tableaux se feront par poule puis par élimination directe. Les meilleurs joueurs seront inscrits dans le TOP A et dans les autres tableaux de manière dégressive en fonction du classement (**CPPH au 15 octobre 2021**). L'objectif est d'obtenir des séries les plus homogènes possible, avec, autant que possible, des tableaux de 12. Tous les tableaux s'effectueront sur une journée.

**LES DOUBLES SE DEROULERONT LE SAMEDI 30 octobre 2021.**

**LES MIXTES SE DEROULERONT LE DIMANCHE 31 octobre 2021**

**LES SIMPLES SE DEROULERONT LE LUNDI 1<sup>er</sup> novembre 2021**

Les minimes, cadets et juniors sont autorisés à participer.

LE TOURNOI est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Badminton et se déroulera **les samedi 30, dimanche 31 octobre et lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 sur 7 terrains au gymnase Pierre Curie à BONDY rue René Char. La fin des inscriptions est prévue le 30 septembre 2021. Le tirage au sort est prévu le 15 octobre 2021.**

**Art. 8.** Les classements pris en compte seront **les points obtenus au 15 octobre 2021.**

**Art. 9.** Les tableaux suivants sont proposés dans le tournoi : double hommes, double dames, double mixte, simple hommes et dames.

**Art 10.** Les horaires des matches sont donnés à titre indicatif. Vous devez impérativement vous présenter une heure avant l'heure de votre match. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matches en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.

**Art. 11.** La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2021.

**Art. 12.** Le montant des droits d'engagement est de **15 €** pour un tableau, **22 €** pour deux tableaux et **28 €** pour trois tableaux. Tout forfait arrivant après tirage au sort ne sera remboursé que sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical ou attestation de l'employeur).

**Art. 13.** Les inscriptions se feront sur badnet uniquement. Renseignements : [bondybadclub@gmail.com](mailto:bondybadclub@gmail.com).

**Art. 14.** Toute inscription non accompagnée du paiement ne sera pas prise en compte. D'autre part aucune contrainte horaire ne sera acceptée.

**Art. 15.** Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs ou paires. **Le volant officiel est le YONEX AS 30**

**Art. 16.** Les matches seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre sera proposé par le comité d'organisation au juge-arbitre. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

**Art. 17.** Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, quel que soit le motif, il devra impérativement prévenir la table de marque et le JA

**Art. 18.** Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes.